

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes informés par le soussigné que les membres du conseil municipal sont convoqués à une séance ordinaire, qui se tiendra le mardi 12 juillet 2022 à 19h30, au lieu habituel des séances du conseil, soit le 221, rue Centrale à Saint-Stanislas-de-Kostka, sous la présidence de Jean-François Gendron, maire

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MARDI 12 JUILLET 2022 À 19H30

Ordre du jour

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions du public**
4. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2022**
5. **Finances et administration**
 - 5.1 Autorisation d'utilisation du fonds de carrière et sablière
 - 5.2 Autorisation de présenter une demande dans le programme d'aide à la voirie locale Volets Redressement et Accélération
 - 5.3 Adoption des comptes à payer au Fonds des activités de fonctionnement à des fins fiscales
 - 5.4 Autorisation d'une entente à intervenir avec la Caisse Desjardins du Haut St-Laurent dans le cadre d'un prêt pour les travaux de réfection du Rang du Cinq et du chemin de la Rivière
 - 5.5 Adoption du règlement 432-2022 règlement modifiant le règlement 289-2015 sur la tarification des biens et services de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka
 - 5.6 Octroi d'un mandat de service professionnel en ingénierie dans le cadre de la construction de la caserne d'incendie
 - 5.7 Autorisation de la version numéro 3 de la programmation 2019-2023 du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)
6. **Urbanisme et environnement**
 - 6.1 Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme
 - 6.2 Demande de dérogation mineure 347 chemin du canal
 - 6.3 Demande de dérogation mineure 362 rue Hébert
 - 6.4 Demande de dérogation mineure 200 rue Hébert
 - 6.5 Demande de dérogation mineure 356 chemin du canal
 - 6.6 Demande de dérogation mineure 408 rue Hébert
7. **Loisirs, culture et vie communautaire**
8. **Travaux publics**

9. Sécurité publique

10. Fermeture de la séance